

Procès Unix : la fin peu glorieuse de SCO

La fin de **TSG Group** est proche... L'ex SCO, dont nous suivons le feuilleton médiatique quasiment depuis la création de *Silicon.fr*, tente une dernière action afin de se protéger de la voracité de ses créanciers. Mais il est peu probable que le court délai qu'il s'accorde soit suffisant pour lui épargner une fin qui s'annonce peu glorieuse ! Une projection [que nous annonçons dès 2008](#).

TSG Group s'est placé sous le Chapitre 7 de la loi américaine sur les faillites. Première marche de la liquidation, cette action est une information pour les créanciers de la société qu'ils ne seront pas payés, de même que les frais administratifs. Il fait généralement suite à l'échec d'un Chapitre 11, qui permet à une entreprise américaine qui pense pouvoir se redresser de bloquer temporairement ses paiements. TSG Group s'était déjà placé sous le chapitre 11, depuis 2007, mais de toute évidence et sans surprise celui-ci n'a pas suffi à sauver la société.

Un peu d'histoire autour des droits d'Unix

Santa Cruz Operation (SCO) fait son entrée dans le monde Unix en 1985, en s'offrant Xenix, la version Unix Microsoft pour les plateformes Intel (étonnant comme le monde est petit !). En 1987, SCO porte Xenix sur le processeur 80386 d'Intel, puis en 1989 sort sa propre déclinaison d'Unix multiplateformes, basée sur la version System 5 release 3.2. En 1995, SCO obtient une licence du code source de Unix System V release 4 et rachète UnixWare auprès de Novell, ce dernier étant depuis 1992 propriétaire des droits commerciaux d'Unix, acquis auprès d'AT&T.

En 1998, le projet Monterey réunit SCO et IBM pour la création d'une nouvelle version d'Unix destinée aux processeurs Intel x86 et Itanium. Le projet sera abandonné en 2000.

En 2001, Caldera, un éditeur de distributions Linux, s'offre la division serveurs de Santa Cruz Operation et la marque SCO. Caldera change de nom et devient SCO Group en 2002. La société se recentre sur ses produits Unix. Notons que dans la foulée, Santa Cruz Operation devient Tarantella, puis se fait racheter par Sun qui intégrera le code des modules Unix et Linux qui l'intéresse dans son Unix Solaris. Tarantella disparaît ensuite définitivement.

[Suite page 2](#)

crédit photo © mast3r - shutterstock

Du rififi autour du code Unix

Unix, SCO, IBM... les trois protagonistes sont réunis – ils seront rapidement rejoint par d'autres acteurs – le vaudeville juridico économique sur fond de code Unix est lancé. Il débute en mars 2003, lorsque SCO Group engage une action en justice contre IBM, pour violation de brevets et usurpation de codes Unix. La pêche au code est lancée : du code Unix dont SCO détiendrait les brevets et qu'IBM aurait placé dans le code du noyau Linux. Mais la récolte sera pour le moins anecdotique, les juges feront plus tard le constat d'un manque de preuves et de témoins... Pendant ce temps, Linux a le vent en poupe, et le monde Unix se concentre autour de quelques distributions

(sans surprise principalement portées par les fabricants de serveurs et mainframe), AIX chez IBM, HPUX chez HP, Solaris chez Sun, pour ne citer que les principaux.

Menaces sur le monde Linux

SCO est au bord de l'asphyxie. IBM nie en bloc, demande la preuve, joue la montre. La documentation du procès se mesure en dizaines de milliers de pages et en millions de lignes de code... SCO fera, un temps rapidement oublié, trembler la communauté Linux en affirmant vouloir faire payer une licence à chaque utilisateur Linux. Certains éditeurs joueront la carte SCO et feront l'acquisition de licences. Microsoft, par exemple, mais l'on peut légitimement se demander si cet engagement n'avait pas pour objectif de créer un front anti-Linux. Ou encore HP qui s'est engagé à acquérir une licence pour ses clients, à ses frais, si le procès se terminait dans ce sens.

En réaction, dès 2003, Novell et Red Hat vont également déposer des plaintes... contre SCO. Pour le premier, il s'agit de faire valoir ses droits sur la propriété intellectuelle d'Unix, tandis que le second accuse SCO d'allégations mensongères et de préjudice sur les ventes.

Le procès s'enlise, un pourrissement dont l'origine tient dans le changement de modèle économique de SCO Group... Les activités de la société s'effondrent, ses clients se détournent et migrent vers d'autres plateformes Unix, voire Linux. SCO n'a plus qu'un objectif : gagner son procès et 'plumer' IBM. C'est l'époque où de grands portefeuilles de brevets sont créés dans le seul but de faire de l'argent en poursuivant d'éventuels contrevenants. Ce type d'affaire s'est multiplié à la fin du siècle dernier !

[Suite \(et fin\) page 3](#)

La descente aux enfers de SCO

Coup de théâtre en 2007. Un jugement reconnaît à Novell la propriété intellectuelle des droits d'Unix et d'UnixWare. Sacré revers pour SCO, les chances pour IBM de gagner le procès explosent. Même si en 2009 une cour fédérale casse le jugement... Le dossier Novell est définitivement fermé en 2010.

Déjà bien mal en point, SCO Group ne va pas cesser de s'enfoncer. Les revenus de la vente des licences SCO Unix sont nuls dès la fin de cette année 2007. C'est la faillite, la société se place sous le Chapitre 11 de la loi américaine. Elle se protège de ses créanciers tout en tentant de continuer d'exercer son activité. Mais dans la réalité elle ne vit plus que de l'espoir de gagner son procès. L'action SCO passe sous la barre de 1 dollar, entraînant en 2008 la radiation de la société du Nasdaq. Sa capitalisation boursière n'était plus que de 4 millions dollars !

En 2010, le groupe est débouté. SCO fait appel mais le jugement est confirmé. En 2011, les actifs de SCO sont repris par UnXis, une société créée par les fonds de placement Stephen Norris Capital Partners et MerchantBridge Group dans le but d'acquérir la propriété intellectuelle de SCO Group sur Unix. SCO change lors de nom et devient TSG Group.

Août 2012, TSG Group s'est placé sous le chapitre 7 de la loi américaine sur les faillites. Les caisses

sont vides, TSG ne peut même plus payer les frais administratifs liés au Chapitre 11 ! La société ne dispose que d'un unique actif, son procès en cours (depuis 2003 !) contre IBM. Un procès qui devrait rapidement se terminer avec la disparition d'un des compétiteurs, et qui au final n'aura servi qu'à alimenter un système judiciaire, des avocats et des experts...